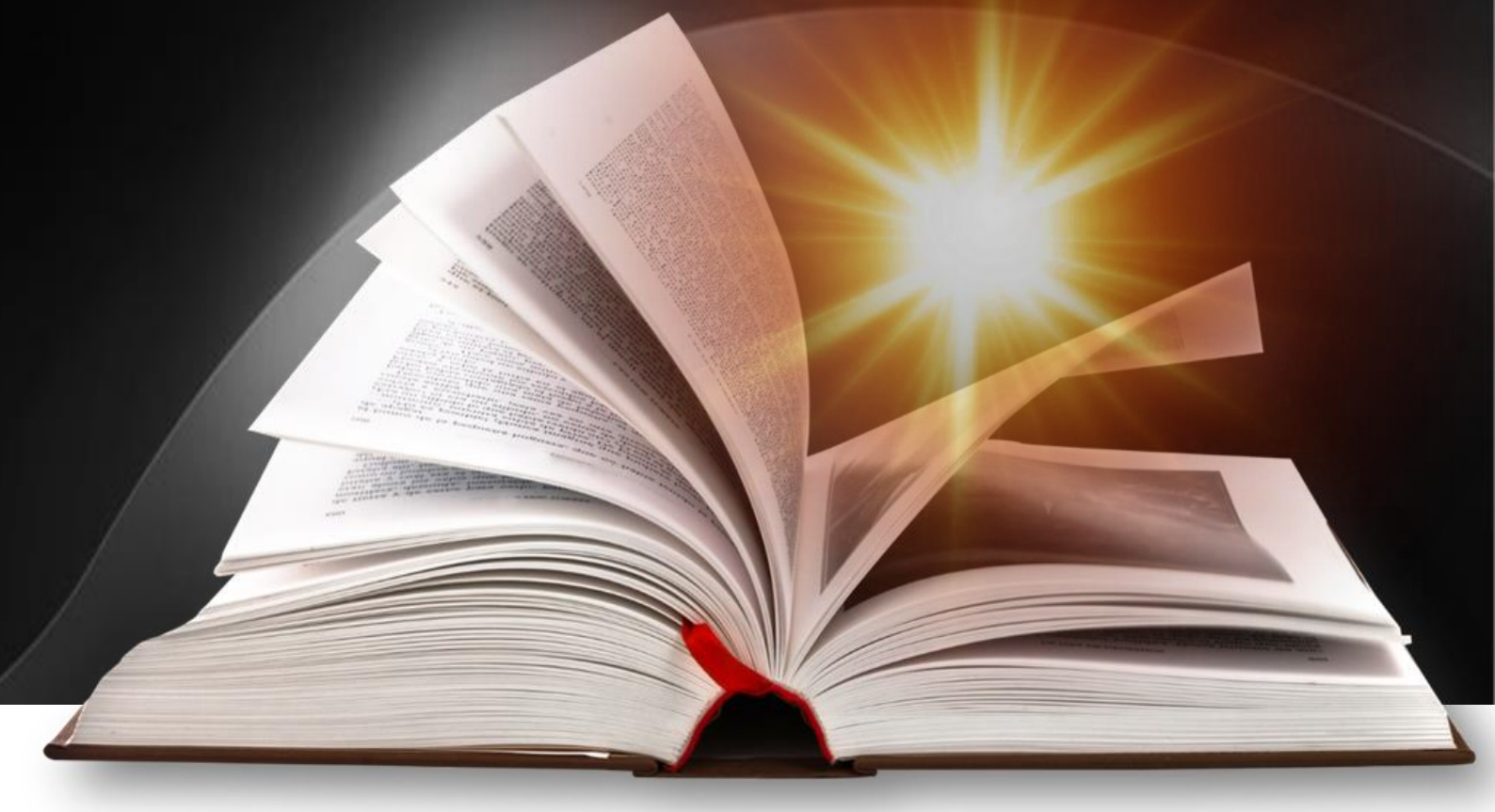
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 1, n°1, Janvier - Avril 2022

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Prise de décision de la femme dans le ménage en Côte d'Ivoire
Prise de décision de la femme

[Women's decision-making in the household in Yvory Coast]
Woman decision making

Christelle Maryse Marthe Gnagne
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan/ Côte d'Ivoire
Email : ryse_f2@yahoo.fr

Joseph Yao Yao
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan/Côte d'Ivoire
Email : josephyy@yahoo.com

ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Equipe de la revue

Equipe de rédaction

- Directeur de Publication : M. le Pr. **Basile Mulwani Makelele**, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. **Philippe Kasongo Maloba Tshikala**, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. **Valery Ngoy Ndala,** RD. Congo
- Archiviste : M. le Pr. **Franck Ahouadi,** Bénin
- Traducteur en chef : M. le Dr. **Fo-Koku D. Woameno**, Togo
- Responsable de la mise en ligne : Mme **Blin Acouh Marie-José**, Côte d'Ivoire
- Secrétaire de rédaction : M. **William Agbaka,** Bénin
- Référente pour le suivi du processus d'adhésion : Mme **Marie Mbatshiona Mundi**, RD. Congo
- Responsable administratif et financier : M. **Banon Zinsou Côme**, Bénin
- Trésorière : Mme **Josephine Muyumba Feza**, RD. Congo
- Responsable des partenariats : M. **Fidèle BUKASA KABWE,** RD. Congo

Comité scientifique :

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LaPEDIH), Benin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, Congo Brazza.
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-Chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, RD. Congo
- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université de Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun

- Fidélie Ntshikala, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo
- Franck Ahouadi, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Gano Nouhou, PhD, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, Phd, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB), Mali
- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, Phd, Service de Santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère des enseignements secondaires, Cameroun
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Benin
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo
- Sidibé Ousmane, PhD, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Yamsoumouna Ndimma Joël., PhD, Centre d'études et de recherches en Droit international et communautaire (CEDIC), Tchad

Editorial

Convaincue que le développement durable de l'Afrique passe par l'implication intégrale et multiforme des jeunes, l'Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse a décidé d'initier la *Revue Panafricaine de la Jeunesse* (RPJ) à qui nous souhaitons bon vent !

Quand bien même que l'ère de la révolution politique des indépendances des pays africains soit largement dépassée, il s'observe encore un retard dans le progrès scientifique et technologique de l'Afrique. Il est de bon aloi que les africaines et africains étudient désormais leurs problèmes respectifs et y apportent des solutions pérennes.

Si les pères du panafricanisme, notamment Modibo Keita, Thomas Sankara, Cheik Anta Diop, Kwame Nkrumah, Joseph Kizerbo, Lumumba, Malcom X, avaient milité pour la gouvernance politique de l'Afrique par les africains et pour les africains, il est temps d'amorcer l'indépendance scientifique et technologique, que seules les recherches innovantes et leurs publications dans une revue panafricaine peuvent impulser.

Vu les résultats mitigés de la coopération Nord-Sud, il faudrait songer valoriser la coopération sud-sud que la *Revue Panafricaine de la Jeunesse* vient d'initier. En effet, face aux multiples défis de développement que rencontre l'Afrique, malgré ses immenses richesses tant humaines que du sol, du sous-sol, ainsi que climatiques, il est plus que temps que les africaines et africains se réveillent et s'occupent de leurs problèmes eux-mêmes, qu'ils arrêtent avec la main tendue, sous couvert de la coopération au développement.

C'est dans cette optique que la *Revue Panafricaine de la Jeunesse* vient bouger les lignes de la recherche scientifique dans le monde, par l'érection d'un créneau international d'échange et de diffusion des études africaines, qui autre fois devraient être publiées dans les revues d'outre Afrique, ou carrément rejetées pour n'avoir pas répondu, soit disant, à leur "politique éditoriale".

Régie par un comité scientifique rigoureux, composé d'éminents professeurs chercheurs et docteurs évoluant dans divers domaines et secteurs d'activités savantes en Afrique, cette agora scientifique des chercheurs rapporte, en ce premier numéro de la *Revue,* des travaux de recherche originaux et pertinents sur des problèmes variés relatifs aux enjeux et défis des sociétés africaines dans toutes les disciplines scientifiques, notamment l'Économie et développement, l'Environnement, l'Agriculture, la Politique, l'Education, la Psychologie, la Santé, la Sociologie du développement, la Culture et les arts ainsi que la Littérature.

De ce fait, plusieurs chercheurs des universités, instituts et centres de recherche de sept pays africains (*Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, République Démocratique du Congo et Sénégal*) ont contribué scientifiquement au présent numéro, notamment le CITBA, l'INSS/CNRST, l'Ecole Normale Supérieure/Koudougou, l'Institut National de la Jeunesse et des Sports d'Abidjan, l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu, l'Université Norbert Zongo, l'Université Assane Seck de Ziguinchor, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Kabinda, l'Université de Lubumbashi, l'Institut supérieur des techniques médicales Marie Reine de la Paix de Kenge, l'Institut Supériéur Pédagogique de Kalemie (ISP/Kalemie), l'Université de Ngaoundéré, l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, l'Université du Faso, l'Université Félix Houphouët Boigny, l'Université Jean Lorougnon Guédé, l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, l'Université Thomas Sankara.

Dr Basile Mulwani Makelele
Professeur des Universités

CORDONNIER, Rita. (1987). *Femmes africaines et commerce : les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*, Paris : L'Harmattan.

KONE, Mariatou. (2003). Les femmes et l'accès à la terre en milieu rural ivoirien. In DALO, Laurent. Désiré. (éd), *Regards sur Le foncier rural en Côte D'Ivoire*. (pp. 51-80). Abidjan : CERAP/NEI.

KONE, Mariatou. (2011). *Femme et foncier*, fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest. Repéré à http://base.socioeco.org/docs/femmes-et-foncier.pdf

KOUAKOU, Aya. Larissa. (2018). *Dynamique des modes d'accès des femmes à la terre et mutations sociales en milieu rural Akyé : cas des villages d'Afféry, d'Asseudji et de Daguikoi*. Abidjan : Université Félix Houphouët Boigny (thèse unique de Doctorat). Document inédit.

LE BRETON, David. (2007). L'épreuve comme reconnaissance : Ordalie et jeunes générations. In CAILLE, Alain. (éd), *La quête de reconnaissance, nouveau phénomène social total* (pp. 44-57). Paris : La Découverte.

SAÏDA, Henri. (2004). *Inégalités sociales, croissance et développement durable*. Bordeaux : Université de Versailles, Bordeaux IV.

SARR, Fatou (1998). *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal, la transformation des rapports de pouvoirs*, Paris : l'Harmattan.

TOURE, Diabaté. Tenin. (2003). *Recensement National de l'Agriculture 2001. Analyse du genre.* Abidjan : CAISTAB, Ministère d'Etat, Ministère de l'agriculture de Côte d'Ivoire.

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Prise de décision de la femme dans le ménage en Côte d'Ivoire
Prise de décision de la femme

[Women's decision-making in the household in Yvory Coast]
Woman decision making

Christelle Maryse Marthe Gnagne
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan/ Côte d'Ivoire
Email : ryse_f2@yahoo.fr

Joseph Yao Yao
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan/Côte d'Ivoire
Email : josephyy@yahoo.com

Résumé

L'autonomisation des femmes est un thème important dans la littérature académique qui est développé dans plusieurs pays. Elle peut se mesurer de plusieurs façons au sein du ménage mais plus particulièrement selon les différentes formes de la participation de prise de décision de la femme en son sein : les participations à la prise de décisions de la femme sur les dépenses de revenu de celle-ci, les soins de santé, les achats importants du ménage, les visites en famille ainsi que les dépenses du revenu du conjoint/mari. Cet article examine comment les caractéristiques socio-économiques et démographiques des femmes influencent leur autonomie selon leurs différentes prises de décisions. Une régression logistique binaire a été appliquée à 6453 femmes mariées ou vivant avec leur conjoint à l'enquête démographique et de la santé à indicateurs multiples 2011-2012 (EDS-MICS 2011-2012) de la Côte d'Ivoire. Il ressort des analyses effectuées que les femmes ayant un niveau élevé d'éducation ont plus d'autonomie dans la prise de décision dans le ménage au même titre que celles qui ont une autonomie financière.

Mots-clés : Autonomisation, Participation de prise de décision de la femme, Statuts socioeconomiques et demographiques, Cote D'ivoire.

Abstract

The empowerment of women is an important theme in the academic literature and which is developed in several countries. It can be measured in several ways within the household, but more particularly according to the different forms of participation in decision-making by women within it: participation in decision-making by women on their income expenditures; about health care, major household purchases, family visits as well as expenses of spouse/husband income. This article examines how the socio-economic and demographic characteristics of women influence their autonomy according to their different decision-making processes. A binary logistic regression was applied to 6453 married women or women living with their spouse in the 2011-2012 Multiple Indicator Demographic and Health Survey (EDS-MICS 2011-2012) in Côte d'Ivoire. It appears from the analyzes carried out that women with a high level of education have more autonomy in decision-making in the household in the same way as those who have financial autonomy.

Keywords: Empowerment, Women's participation in decision-making; Socio économic and demographic status, Ivory Coast**.**

0. Introduction

Le ménage a longtemps été conçu et étudié comme un individu maximisant sa fonction d'utilité unique sous une contrainte budgétaire commune mettant ensemble les revenus de tous les membres du ménage (Donni et Ponthieux, 2011 ; Akram-Lodhi, 1997). Dans cette approche unitaire, le ménage est vu comme une entité dont les décisions sont prises par une seule personne (Akram-Lodhi, 1997 ; Basu, 2006 ; Deniz Kandiyoli, 2005 ; rubalcava et al, 2002). Ainsi, il n'y a ni décisions individuelles, ni utilités individuelles mais plutôt des décisions du ménage. Mais dans l'approche collective, la femme joue un rôle important. En effet, son offre de travail lui génère un revenu qui lui octroie une certaine puissance dans la prise de décision du ménage (Ismail et Sulaiman, 2013). Ainsi lorsque les gains de la femme augmentent, sa puissance dans le ménage augmente également et cela lui procure une certaine liberté. Dans les modèles d'équilibre, le mariage est vu comme une relation d'emploi qui permet d'appliquer les concepts standards de la main d'œuvre que représente la femme, car son rôle est de produire les produits domestiques. Chiappori et Weiss (2011) font reposer cela sur la question du poids de son autonomisation dans le processus de prise de décision, plus précisément l'impact de son autonomisation dans le ménage. En effet, lorsqu'elle travaille c'est-à-dire lorsqu'elle a un emploi rémunéré, l'écart de salaire peut conduire alors à plusieurs choix dans le ménage entre mari et femme. Dès lors, la force de travail de celle-ci ainsi que l'éducation peuvent s'avérer déterminant dans son processus de prise de décision dans le ménage. Le travail de la femme hors de la maison augmente leur revenu et conduit à améliorer leur puissance, leur influence et leur pouvoir (Vidya Atal et Rama Sewak Dubey, 2014). Ce travail vise à analyser les différents types de prise de décisions de la femme dans le ménage en Côte d'Ivoire, au sein du processus d'autonomisation.

1. Aspects théoriques sur la prise de décision de la femme dans le ménage

1.1. Le modèle unitaire dans le comportement du ménage (La dictature, le consensus et l'altruisme)

Cette approche rassemble les préférences individuelles en un système de préférences sociales (Chiappori et Donni, 2006 ; Rubalcava et al, 2002). Pour régler ce problème d'agrégation des préférences, plusieurs approches ont été proposées (Alderman et al, 1995).

La première approche suppose qu'il existe dans le ménage un chef (dictateur) ayant un pouvoir souverain sur les autres membres qui vivent avec lui. Les autres membres du ménage sont assujettis à son autorité et lui obéissent. Leurs préférences n'ont aucune pertinence (Donni et Ponthieux, 2011), en ce sens la fonction d'utilité du ménage dépend des préférences du dictateur. Cette approche fait donc intervenir l'inégalité du pouvoir au sein du ménage (Donni et Ponthieux, 2011).

Samuelson (1956) considère la famille comme une unité fondamentale dans le cas de la demande dans l'économie (Alderman et al ; 1995 ; Browning et al, 2011). En effet, il considère une fonction sociale de la consommation commune au dépend des préférences individuelles des membres de la famille. Dans son modèle se trouvent plusieurs courbes d'indifférences familiales, ce qui ne permet pas un consensus car les préférences de la famille sont interdépendantes et la consommation a des effets externes, ce qui est l'essence de la vie en famille. L'hypothèse de non externalité des effets de la consommation et l'absence de biens publics impliquent que toutes les décisions du ménage peuvent être décentralisées par la

distribution du revenu (Browning et al, 2011) bien que la distribution du revenu dépende des prix et des salaires or, ceux-ci ne sont pas constants. Dans le modèle de Samuelson, le revenu est redistribué afin de maximiser la fonction de bien être sociale. Mais ce modèle est critiqué par Becker (1991) (Browning et al, 2011) car il ne donne pas de détails sur la manière dont la fonction de bien-être social se pose et comment les partenaires dans le ménage s'accordent *sur* une fonction de bien être sociale commune.

Becker (1974, 1991) dans son théorème de l'enfant gâté, le chef de famille est une personne altruiste qui transfère les ressources aux autres membres du ménage (Browning et al, 2011 ; Donni et Ponthieux, 2011 ; Akram-Lodhi, 1997 ; Lundberg et Pollak, 1993). L'utilité du chef de famille dépend de celle des autres membres du ménage c'est-à-dire le conjoint et les enfants qui sont des agents égoïstes. Ainsi, si le chef de ménage est riche et suffisamment altruiste, il aura tendance à transférer une partie de ses ressources aux autres membres. Il modifiera toujours ces transferts afin de ne pas affecter le niveau de consommation des autres membres et de maximiser sa propre fonction d'utilité. Alors, le ménage tend à maximiser sa fonction d'utilité commune comme une entité unitaire en déployant des ressources dans des activités qui génèrent un rendement relativement élevé (Akram-Lodhi, 1997). À l'équilibre, le ménage maximise son utilité marginale ainsi que sa productivité marginale.

Mais Porath (1982) et Pollak (1985) soutienne que l'altruisme n'est pas une condition suffisante car il faut que l'altruiste soit plus riche ou ait plus de pouvoir que les autres membres « égoïstes » de son ménage (Donni et Ponthieux, 2011). Le chef de famille apparait comme un dictateur car il contrôle toutes les ressources du ménage (Clark et al, 2004 ; Pollak, 2005) et peut effectuer le transfert comme il l'entend (Crespo, 2009). Ainsi, une mauvaise action est punie par une réduction des transferts. Le modèle unitaire considère donc le ménage comme un agent unique. L'altruisme se fonde sur une hypothèse égoïste (Browning et al, 2011) car la personne à la tête du ménage détient tous les biens et c'est lui qui se charge de faire les transferts aux membres du ménage (Akram-Lodhi, 1997). Le modèle altruiste est donc comme un jeu ultimatum dans lequel l'altruiste a le pouvoir de prendre des décisions et de faire les choix pour les autres membres du ménage (Pollak, 2005).

La mise en commun des revenus contrôlée par un seul membre de la famille ne devrait pas influencer la demande même si cette action maximise une seule fonction objective de la famille (Lundberg et Pollak, 1987). Ainsi, de nombreuses recherches empiriques rejettent l'hypothèse de la mise en commun des revenus dans le ménage (Lundberg et Pollak, 1978) car le revenu gagné ou non par le mari ou la femme affecte significativement le revenu des partenaires lorsque le revenu total ou les dépenses sont tenus constants (Lundberg et Pollak, 1987).

1.2. Modèle unitaire ou approche unitaire et autonomisation de la femme

Dans le modèle unitaire, le couple agit comme une unique unité de décision avec l'accord de tous les partenaires (Browning et al, 2011). Ainsi le chef de ménage, le plus souvent l'homme, contrôle toutes les ressources de la famille et fait les transferts entre les autres membres comme il l'entend. Les allocations de revenus se font selon la personne à la tête du ménage (Browning et al, 2011). Les ressources y sont donc inégalement distribuées (Alderman et al, 1995). Dans ce modèle, la femme n'a pas d'autorité, ni de prises de décisions, elle est assujettie à son mari. Elle n'a pas de pouvoir (droits) en général. La mise en commun des revenus implique que l'identité du gain individuel n'a pas d'effet sur la demande du ménage pour les biens et loisirs excepté les choix individuels entre travail et loisirs (Alderman et el, 1995). La question d'autonomie ne peut être abordée dans les ménages où les prises de décisions sont unilatérales (Anderson et Eswaran, 2009). Ce qui fait que le ménage où les prises de décisions sont unitaires est sujet à de nombreux conflits (Anderson et Eswaran, 2009).

L'évidence culturelle (la culture de) de l'autonomie des femmes signifie qu'elles ne sont pas tout le temps traité comme des victimes passives mais parfois comme des agents actifs (Kandiyoti, 2005).

La productivité différentielle des membres du ménage signifie que la division du travail du genre peut être expliquée en termes d'avantage comparatifs (Akram-Lodhi, 1997). Sur le marché du travail, les femmes se spécialisent dans la production du ménage alors que les hommes se spécialisent dans le travail salarié, ce qui traduit le fait que la division du travail qui est économiquement efficiente émerge (Akram-Lodhi, 1997). Dans le modèle unitaire, la femme n'est pas autonome.

1.3. La négociation dans le ménage

La notion de négociation dans le ménage selon Moore (1994) cité par Kandiyoti (2005) n'est jamais simplement déterminée par des facteurs économiques suggérant que les idéologies du genre sont les croyances culturelles et attitudes. Dans ce modèle, le mariage est traité comme un jeu coopératif (Lunberg et Pollak, 1993). Le ménage y est représenté comme un lieu de négociation, de partage de ressources entre conjoints. Plus le pouvoir d'un individu est élevé relativement à son conjoint, plus le choix des consommations, des offres de travail ou de la répartition des tâches ménagères se fera selon ses vues (Moreau, 2001). Dans cette approche, chaque individu est doté de sa propre fonction d'utilité (Moreau, 2001). En effet, les décisions du ménage se font selon les négociations de Nash ou de Kalai-Smoroldinsky (Chiappori et Donni, 2006 ; Clark et al, 2004). Dans le jeu de négociation du ménage, chaque époux a un avantage comparatif en fournissant à temps les produits à forte intensité de biens publics (Doepke et Tertilt, 2014).

L'approche par les modèles de négociation se différencie du cadre unitaire par les points de menace (Moreau, 2001 ; Chiappori et Donni, 2006 ; Basu, 2006). En cas d'absence de négociation, le divorce pourrait précisément représenter un point de menace (Lundberg et Pollak, 1993 et 1996) mais il n'est pas le seul (Lundberg et Pollak, 1993).

Dans les modèles de négociation, les femmes peuvent être autonomisées par l'amélioration de leur option de menace qui leur donne un niveau de bien-être leur permettant de bien mener les négociations avec leurs conjoints dans le ménage (Anderson et Eswaran, 2009). Ainsi dans la quête de l'autonomie, le travail rémunéré constitue une puissance de négociation qui permet aux femmes d'acquérir une certaine autonomisation. Elles ne doivent pas seulement être cantonnées à la sphère domestique car cela ne leur permet pas d'avoir une puissance dans les prises de décisions (Anderson et Eswaran, 2009). En effet, un contrôle plus large des ressources dans le ménage permet son autonomie et cela concourt à l'amélioration du bien-être des enfants (Lundberg et Pollak, 1996).

2. Méthodologie

2.1. Collecte de données

Les données utilisées pour cette analyse sont celles de l'enquête démographique et de la santé à indicateurs multiples 2011-2012 (EDS-MICS 2011-2012) de la Côte d'Ivoire. Elle a été réalisée en Côte d'Ivoire de décembre 2011 à mai 2012 par le Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS) et l'Institut National de la Statistique (INS) avec l'appui financier de l'UNICEF, de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, de l'UNFPA, du Fond mondial et de l'ONUSIDA. L'enquête de l'EDS-MICS 2011-2012 a porté sur un échantillon national de 10 413 ménages sélectionnés de façon aléatoire de sorte à fournir une représentativité adéquate du milieu urbain et du milieu rural ainsi que des onze domaines d'étude correspondants aux dix anciennes régions administratives et à la ville d'Abidjan. Sur les 10 413 ménages

sélectionnés, 9873 ménages occupés ont été identifiés au moment de l'enquête et 10 848 femmes âgées de 15- 49 ans ont été éligibles pour l'enquête individuelle. Finalement pour 10 060 d'entre elles, l'interview a été menée avec succès avec un taux de 93%. L'enquête de l'EDS-MICS (2011-2012) fournit des informations sur la participation de la prise de décision des femmes dans le ménage. Notre travail se focalise sur les femmes qui sont actuellement mariées ou qui vivent avec un partenaire dont le nombre s'élève à 6453.

2.2. Description des variables de l'étude

2.2.1. Les variables dépendantes

La participation à la prise de décisions de la femme dans le ménage concerne précisément cinq types de prise de décisions dans le ménage qui sont : les dépenses du revenu de la femme, les soins de santé, les achats du ménage, les visites en famille, les dépenses du revenu des hommes.

Pour chacune de ces cinq dimensions, les femmes ont répondu à la question : qui prend les décisions habituellement ? Chaque question a cinq options de réponse : le répondant seul, le répondant et le mari/partenaire, le mari/partenaire seul, une autre personne, autre. Pour chaque type de prise de décision, nous avons créé dans notre travail une variable binaire en regroupant pour les deux premières réponses pour lesquelles les femmes participent à la prise de décision : 1, et les autres réponses dans lesquelles elles ne prennent pas de décisions : 0.

2.2.2. Les variables indépendantes

Les variables indépendantes utilisées dans notre étude sont : La région, le type de résidence, la religion, les occupations groupées des femmes, l'âge de la femme, le niveau d'éducation de la femme, l'indice de richesse, niveau d'éducation du mari/partenaire, femme travaillant actuellement, occupation groupée du mari/conjoint, différence d'âge entre la femme et le mari, groupe ethnique, nombre d'enfants dans le ménage, travail payé de la femme, alphabétisation.

- **La région** comprend onze modalités : Centre, Centre Est, Centre Nord, Centre Ouest, Nord, Nord Est, Nord-Ouest, Ouest, Sud sans Abidjan, Sud-Ouest, ville d'Abidjan.
- **Le type de résidence** comporte deux modalités : urbain et rurale.
- **La religion** a sept modalités : musulman, catholique, méthodiste, évangélique, animiste, autre chrétien, autre.
- **L'occupation groupée des femmes** a onze modalités : ne travaille pas, professionnel/technique, clérical, vente, agriculture/travailleur indépendant, agriculture/employé, ménage et domestique, services, manuel qualifié, manuel non qualifié, ne sait pas.
- **L'âge de la femme** a été saisi et varie de 15 à 49 ans. La variable âge a sept modalités : Les femmes âgées de 15- 19 ans ; Les femmes âgées de 20 – 24 ans ; Les femmes âgées de 25 – 29 ans ; Les femmes âgées de 30 – 34 ans ; Les femmes âgées de 35 – 39 ans ; Les femmes âgées de 40 – 44 ans ; Les femmes âgées de 45 – 49 ans.
- **Le niveau d'éducation de la femme** a quatre modalités : Pas d'éducation, primaire, secondaire, supérieur.
- **L'indice de richesse** a été construit en se basant sur la consommation du ménage. Il a cinq modalités : plus pauvre, pauvre, moyen, riche, très riche.
- **Le niveau d'éducation du mari/partenaire** a quatre modalités : Pas d'éducation, primaire, secondaire, supérieur.
- **La femme travaillant actuellement** permet de savoir si le fait que la femme travaille ou pas influe sur la prise de décision de la femme dans le ménage. Elle a deux modalités : oui, non.

- **L'occupation groupé du mari/ conjoint** a onze modalités : ne travaille pas, professionnel/technique, clérical, vente, agriculture/travailleur indépendant, agriculture/employé, ménage et domestique, services, manuel qualifié, manuel non qualifié, ne sait pas.
- **La différence d'âge entre la femme et le mari** a quatre modalités : moins de 5 ans, 5 à 9 ans, 10 à 14 ans, 15 ans et plus.
- **Le groupe ethnique** a six modalités : mandé du nord au Nord-Ouest, mandé du sud à l'Ouest, voltaïque au Nord-Est, krou au Sud-Ouest, akan au Sud-Est et au Centre, autre.
- **Le nombre d'enfants du ménage** a trois modalités : Pas d'enfants, 2 à 3 enfants, 3 enfants et plus.
- **Le travail payé de la femme** a quatre modalités : non payé, espèces seulement, en espèces et en nature, en nature seulement.
- **L'alphabétisation** a deux modalités : oui, non.

2.3. Le modèle

Nous recourons à la régression logistique pour l'analyse économétrique. Ce choix est inspiré par la nature qualitative des variables que nous souhaitons mettre en relation. Dans le cas présent, notre variable dépendante de la prise de décision dans le ménage a été saisie selon la réponse par oui ou par non à la question. Ainsi, la régression logistique est un modèle multivarié qui s'utilise lorsque la variable à expliquer (variable dépendante Y) est qualitative, le plus souvent binaire. Les variables explicatives (variables indépendantes X_i) peuvent être par contre soit qualitatives, soit quantitatives. Dans notre travail toutes nos variables sont qualitatives.

Dans les formules qui vont être présentées, Y est la variable d'intérêt qui prend les valeurs 0 ou 1 selon que l'évènement considéré se réalise ou non pour un individu,

P_i désigne la probabilité de réalisation de l'évènement, X_i désigne la matrice des variables expliquant l'évènement, β désigne un paramètre.

La probabilité de réalisation de l'évènement considéré pour un individu i est donnée par la formule suivante :

(1) $P_i = E(Y) = (1/X_i) = \frac{1}{1+e^{-\beta X_i}} = \frac{e\beta X_i}{1+e^{\beta X_i}}$

La probabilité contraire est donnée par celle-ci :

(2) $1 - P_i = \frac{1}{e^{\beta X_i}}$

L'évènement suit une loi Bernoulli, ce qui permet d'écrire :

(3) $\frac{P_i}{1-P_i} = e^{\beta X_i}$

(4) $\frac{P_i}{1-P_i}$ est une quantité qui traduit le rapport de «chances» de réalisation de l'évènement.

Le modèle logit est obtenu en prenant le logarithme népérien de cette quantité. On a alors le modèle général qui se présente comme suit :

(5) $L_i = ln\left\{\frac{(prob(Y_i = 1)|X_i)}{1-prob(Y_i = 1|X_i)}\right\} = \beta_0 + \sum_{j=1}^{p} \beta_j X_{ij} + \epsilon_i$

Où : L_i désigne le logit, j désigne le nombre de variables explicatives

ISSN: 2790-6248 I e-ISSN: 2790-6256
Vol 1, n°1, Janvier – Avril 2022

L'intérêt majeur de la régression logistique est de quantifier la force de l'association entre chaque variable indépendante et la variable dépendante, en tenant compte de l'effet des autres variables intégrées dans le modèle (mesure ajustée). Les corrélations entre la variable dépendante et les variables indépendantes seront étudiées à travers les probabilités de signification de la statistique du khi deux.

2.4. Analyse descriptive

Le tableau 1 nous donne des informations sur les caractères sociodémographiques et socioéconomiques des femmes de notre étude ainsi que des statistiques descriptives sur leurs prises de décision dans le pays. La majorité des femmes vivent en milieu rural, n'ont pas d'éducation, ne sont pas alphabétisées, travaillent actuellement et de façon indépendante dans l'agriculture ainsi que leur mari/conjoint. Elles sont payées en espèce pour un travail et sont en majorité musulmanes ainsi que du groupe ethnique Akan dont l'âge varie entre 25 et 29 ans et sont en majorité dans les ménages plus pauvre, moyen et riche.

Au niveau de l'analyse de la prise de décision, 45,91% des femmes participent à toutes les cinq formes de prise de décisions. Cependant 92,98% participent à la prise de décisions des femmes sur les dépenses de son propre revenu, 36,06% participent aux décisions concernant leurs soins de santé, 39,93% participent aux décisions sur les achats du ménage, 49,24% et 25,96% participent aux décisions sur les visites en famille et les décisions sur les dépenses du revenu de leur mari/conjoint. Les femmes qui ont plus d'éducation participent davantage aux cinq différents types de prises de décisions ainsi que les femmes alphabétisées, les femmes dans les ménages très riches, les femmes qui vivent en milieu urbain et les femmes appartenant au groupe des autres chrétiens. Les femmes qui n'ont pas d'enfants participent également davantage aux cinq différentes prises de décisions. Lorsque l'écart d'âge entre la femme et le mari est moins élevé, les femmes participent plus à toutes les différentes prises de décision dans le ménage. Les femmes qui sont plus âgées (45-49 ans) participent plus aux quatre premiers types de prises de décisions dans le ménage alors que celles âgées de (25-44 ans) participent aux prises de décisions concernant les dépenses de revenu de leur conjoint/mari. Les femmes du centre Nord (98,6%) et du sud-ouest (96,7%) prennent plus de décisions sur les dépenses de leur revenu. Les femmes de la ville d'Abidjan prennent de décisions concernant leurs propres soins de santé, les achats du ménage, les visites en famille avec un taux respecti de 44%, 46,5% et 57,6%. Quant aux femmes du centre ouest, elles prennent plus de décisions sur les dépenses sur le revenu de leurs conjoints/mari (36,3%). Les femmes cléricales prennent des décisions sur les quatre premiers types de prise de décision alors que lorsque leur mari/conjoint ne travaille pas, leurs prises de décisions dans les cinq différents types de prise de décisions augmentent. Les femmes krou prennent davantage de décisions concernant toutes les formes de prises de décisions sauf les visites en famille alors que les femmes Akan (54.8%) prennent plus de décisions concernant celles-ci. Les femmes qui sont payées en nature prennent plus de décisions concernant leur dépense sur leur revenu (100%), celles qui sont payées en espèces seulement prennent plus de décisions concernant les achats du ménage et les dépenses sur le revenu des hommes (37,8% et 23,7%). Les femmes payées en espèces seulement et en espèces et en nature prennent plus de décisions concernant les visites en famille (47,7%).

Tableau 1 : Pourcentage de participation de la femme dans la prise de décision selon le statut socioéconomique et sociodémographique

Caractéristiques	Prise de décision						
	Pourcentage	Dépenses de revenu de la femme	Les soins de santé de la femme	Les achats du ménage	Les visites en famille	Les dépenses du revenu des hommes	Nombre de femmes
Caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques							
Niveau d'éducation de la femme							
Pas d'éducation	68,6	91,1	29,2	32,1	42	20,3	4427
Primaire	21,5	92,3	34,5	42,5	49,5	28,2	1387
Secondaire	8,7	91,3	48,2	53,2	62,6	35,2	561
Supérieur	1,2	96,1	62,3	64,9	70,1	35,1	77
Alphabétisation							
Oui	23,8	92,1	41,3	48,6	56,4	31,4	1536
Non	76,2	91,2	29,6	32,8	42,4	21	4917
Niveau d'éducation du mari							
Pas d'éducation	55,4	91	27,7	31,2	40,6	19,7	3575
Primaire	19,4	91,2	34	37,6	46,6	24,8	1252
Secondaire	17	92,1	40,6	47,3	54,9	31,4	1097
Supérieur	4,5	94,2	51	57,3	69,8	34,6	297
Ne sait pas	3,7	92,9	33,1	36	46	22,6	239
Indice de richesse							
Plus pauvre	21,2	91,9	30,7	35	41,9	23,5	1368
Pauvre	20,9	90,6	29,8	36,32	41,9	22,3	1349
Moyen	22,1	91,3	29,5	32,2	41,9	23,5	1426
Riche	19,3	91,4	33,1	37,1	48	21,3	1245
Très riche	16,5	92,1	40,7	44,3	57,9	27,5	1065
Occupation des femmes groupées							
Ne travaille pas	23,7	99,9	22	24,9	36,7	17,1	1529
Professionnel/technique	1	87,5	69	64,1	79,7	40,6	65
Clérical	1,1	95,7	72,9	78,6	78,6	41,4	71
Vente	32,5	86,3	38,8	43,9	51,1	27,4	2097
Agriculture/travailleur indépendant	33,8	90,7	30,1	34,2	43,1	22	2181
Ménage et domestique	0,9	83,9	30,4	28,6	50	26,8	58
Services	3,4	90,5	41,4	47,7	59,1	28,6	219
Manuel qualifié	2,4	92,8	37,9	45,8	55,6	30,1	155

Manuel non qualifié	1,1	89	20,5	30,1	30,1	21,9	71
Ne sait pas	0,1	100	41,7	33,3	58,3	41,7	13
Occupation du mari/conjoint groupé							
Ne travaille pas	1,7	97,3	55	57,7	62,2	40,5	110
Professionnel/technique	7,2	92	42,2	51,1	59,5	32,8	465
Clérical	1,8	88,9	37,6	46,2	51,3	28,2	116
Vente	7,4	90,8	32,1	32,1	42,2	21,2	478
Agriculture/travailleur indépendant	56,6	91,6	29,5	33,1	41,8	21,8	3652
Ménage et domestique	1,4	95,7	46,2	53,8	57	30,1	90
Services	6,8	88,6	35,9	41,4	52,3	24,3	439
Manuel qualifié	13,2	92	32	38	48,4	23,1	852
Manuel non qualifié	2,9	89,3	29,4	31,6	45,5	21,4	187
Ne sait pas	1	92,3	47,7	46,2	60	24,6	65
Travail payé							
Non payé	12	99,4	23	27,5	35,3	22,9	774
Espèces seulement	62	92,5	34,7	37,8	47,7	23,7	4001
Espèces et en nature	23	83,3	32,5	40,1	47,7	23,5	1484
En nature seulement	3	100	20,7	20,7	31,3	21,2	194
Femme travaillant actuellement							
Oui	73,5	88,9	35,6	40,4	48,5	25,5	4743
Non	26,5	98,5	23,3	25,9	38,1	17,9	1710
Groupe d'âge							
15 – 19	6,4	93	21,1	24	32,3	20,9	413
20 – 24	17,6	90,7	24,4	29,7	36,7	20,4	1136
25 – 29	21,8	91,6	30,4	35,1	46,4	23,4	1407
30 – 34	18,9	91,2	33,1	37,9	46,6	23,7	1220
35 – 39	15,1	91,2	36,9	40,5	48,4	25,7	974
40 – 44	11,6	91,2	41	42,4	53,3	27	749
45 – 49	8,6	92,7	40,5	45,7	55,4	22,6	555
Religion							
Musulman	47,7	91,1	28,4	30,5	39,5	18,9	3078
Catholique	15,9	90,7	36,4	42	51,1	26,7	1026
Méthodiste	1,9	92,7	47,2	56,1	62,6	37,4	123
Evangélique	14,4	92,1	38,5	48,1	57,2	30,7	929
Autre chrétien	3,5	94,2	62,5	41,5	43,8	29,5	226
Animiste	4	90	40,2	38,6	48,6	28,6	258
Autre	12,6	92,7	29,1	34,5	46,4	22,9	813
Type de résidence							

Urbain	35,8	91,5	39,3	42	53,5	26,3	2310
Rural	64,2	91,4	28,5	33,5	41,5	21,9	4143
Région							
Centre	6,8	92,3	31,3	36,5	48,3	25,9	439
Centre Est	8	90,9	23,5	27	37,7	13,4	516
Centre Nord	9,6	98,6	51	48	69	19,4	626
Centre Ouest	9,4	76,7	41,2	42,4	50,8	36,3	607
Nord	9,8	92,7	17,4	30,7	44,6	12,7	632
Nord Est	7,4	87,9	32	35,4	51,9	23,2	478
Nord-Ouest	14,3	92,7	29,2	30,7	37,2	25,3	923
Ouest	9	95	37,3	39,3	37,6	35,4	581
Sud sans Abidjan	6,8	92,2	28,2	30,3	38,8	18,8	439
Sud-Ouest	9	96,7	18,6	34,4	30,4	13,6	581
Ville d'Abidjan	9,9	89,4	44	46,5	57,6	31,4	639
Différence d'âge entre la femme et le mari							
Moins de 5 ans	32,5	90,5	35,4	39,6	50,1	26,1	2097
5 à 9 ans	28,5	92,6	30,2	35,6	46,4	22,8	1833
10 à 14 ans	20,5	91,9	31,4	34,2	42,7	22,2	1323
15 ans et plus	18,5	90,7	31,6	35,3	40,3	21,2	1194
Nombre d'enfants du ménage							
Pas d'enfants	19,1	91,7	39,1	42,4	51,3	25,7	1233
2 à 3 enfants	58,4	91,4	32,1	37	46,1	24,2	3769
3 enfants et plus	22,5	91,3	27,2	30,4	39,9	19,7	1452
Groupe ethnique							
Mandé du nord	16,4	90,4	30,2	30,6	41,6	17,1	1058
Mandé du sud	9,6	89,2	42,1	44,2	51,5	36,1	619
Voltaïque	19,4	91,6	30,6	34,7	46,8	21,2	1252
Krou	6,8	93,2	44	54,4	53,8	39	439
Akan	25,2	92,2	36,5	41,8	54,8	25,4	1626
Autre	22,6	91,6	23,2	28	32,9	17,9	1458
Total	100	91,8	35,6	39,44	48,6	25,6	6453

2.5. Analyse multivariée

• Analyse statistique

Dans notre étude, la qualité du modèle est analysée selon plusieurs critères :

- Le pouvoir prédictif du modèle c'est à dire le rapport entre le nombre de prévisions correctes et le nombre d'observations ;
- La courbe ROC qui est basée sur la sensibilité et la spécificité qui explique le pouvoir discriminant du modèle.

Tableau 2 : Rapport de chance de la participation aux différentes prises de décisions de la femme selon les caractéristiques socio-économiques et démographiques

Variables et modalités	Prises de décisions				
	Dépenses du revenu de la femme	Les soins de santé de la femme	Les achats du ménage	Les visites en famille	Les dépenses du revenu des hommes dans le ménage
	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio
Variables socio-économiques/démographique					
Niveau d'éducation de la femme (MR= Pas d'éducation)					
Primaire	1,416***	1,044	1,148	1,072	1,066
Secondaire	1,127	1,573***	1,426**	1,395**	1,259
Supérieur	2,784	2,383***	2,259***	1,194	1,161
Alphabétisation (MR = Non)					
Oui	0,831	0,953	1,108	0,972	1,185
Niveau d'éducation du mari (MR = Pas d'éducation)					
Primaire	1,132	1,113	1,055	1,041	1,001
Secondaire	1,242	1,178*	1,25**	1,139	1,154
Supérieur	1,705	1,368*	1,465**	1,679***	1,149
Ne sait pas	1,477	1,331*	1,172	1,127	1,127
Indice de richesse (MR = Plus pauvre)					
Pauvre	0,871	0,874	0,962	0,882	0,954
Moyen	0,909	0,871	0,846*	0,954	1,155
Riche	1,036	0,813*	0,831*	1,067	0,835
Très riche	1,195	0,702**	0,682***	1,063	0,824
Femme travaillant actuellement (MR = Oui)					
Non	1,2	1,024	1,321*	0,904	1,226
Travail payé (MR = Non payé)					
Espèces seulement	0,05***	2,171***	1,817***	1,696***	1,273**
Espèces et en nature	0,033***	1,694***	1,824***	1,573***	1,087
En nature seulement	11816507,2	0,825	0,636**	0,789	0,879
Occupation des femmes groupées (MR = Ne travaille pas)					
Professionnel/technique	0,004***	4,075***	1,834*	3,533***	1,804*
Clérical	0,017***	4,768***	4,234***	3,044***	1,782*
Vente	0,006***	2,324***	1,907***	1,971***	1,661***
Agriculture/travailleur indépendant	0,009***	2,483***	1,767***	2,004***	1,433*
Ménage et domestique	0,004***	1,635	0,932	1,948***	1,447

Services	0,007***	2,517***	1,935***	2,419***	1,488
Manuel qualifié	0,007***	2,64***	1,902***	2,242***	1,821**
Manuel non qualifié	0,005***	1,157	1,284	0,974	1,262
Ne sait pas	679319,011	3,967**	1,806	4,113**	3,788**
Occupation du mari/conjoint groupé (MR = Ne travaille pas)					
Professionnel/technique	0,274**	0,416***	0,518***	0,57**	0,56**
Clérical	0,209**	0,43***	0,556**	0,571*	0,574*
Vente	0,272**	0,488***	0,429***	0,567**	0,477***
Agriculture/travailleur indépendant	0,327*	0,461***	0,429***	0,58**	0,47***
Ménage et domestique	0,902	0,728	0,907	0,822	0,564*
Services	0,289*	0,445***	0,508***	0,672*	0,44***
Manuel qualifié	0,384	0,447***	0,533***	0,689*	0,487**
Manuel non qualifié	0,269**	0,461***	0,406***	0,727	0,491**
Ne sait pas	0,245*	0,661	0,54	0,709	0,445
Groupe d'âge (MR = 15- 19 ans)					
20 - 24 ans	0,946	1,119	1,219	1,088***	0,928
25 - 29 ans	1,346	1,387**	1,404	1,471**	1,057
30 - 34 ans	1,482	1,481***	1,507***	1,383***	1,053
35 - 39 ans	1,524	1,713***	1,701***	1,509***	1,114
40 - 44 ans	1,493	1,981***	1,726***	1,831***	1,13
45 - 49 ans	1,798**	1,815***	2,033***	1,873	0,92
Nombre d'enfants du ménage (MR = Pas d'enfants)					
2 à 3 enfants	0,97	0,793***	0,885	0,885*	0,943
3 enfants et plus	0,815	0,725***	0,782***	0,791***	0,776**
Région (MR = Centre)					
Centre Est	0,665	0,704**	0,698**	0,737**	0,437***
Centre Nord	5,361***	2,367***	1,956***	2,954***	0,742*
Centre Ouest	0,181***	1,778***	1,519***	1,416**	1,794***
Nord	1,052	0,545***	1,164	1,295*	0,546***
Nord Est	0,527**	1,156	1,226	1,587***	0,989
Nord-Ouest	0,938	1,356**	1,482***	1,171	1,636***
Ouest	1,134	1,378**	1,229	0,719**	1,544***
Sud sans Abidjan	0,669	0,832	0,704**	0,669***	0,583***
Sud-Ouest	1,551	0,633***	1,22	0,634***	0,479***
Ville d'Abidjan	0,401***	1,577***	1,499***	1,466***	1,258
Type de résidence (MR = Urbain)					
Rural	0,946	0,729***	0,828*	0,913	0,859
Religion (MR = Musulman)					
Catholique	0,945	1,128	1,278**	1,2***	1,187
Méthodiste	0,9	2,074***	2,629***	2,338***	2,341***

Evangélique	1,032	1,181	1,562***	1,532***	1,319**
Autre chrétien	1,635	1,133	1,243	0,981	1,119
Animiste	0,631	1,504***	1,365**	1,135	1,544***
Autre	1,462	0,94	1,109	1,21*	1,033
Groupe ethnique (Mandé du nord)					
Mandé du sud	1,006	1,539***	1,526***	1,676***	2,036***
Voltaïque	1,094	1,352***	1,323***	1,214*	1,63***
Krou	1,449	1,599***	1,909***	1,709***	2,221***
Akan	1,141*	1,25*	1,365**	1,569***	1,72***
Autre	1,324*	0,914	1,15	0,944	1,413***
Différence âge mari/femme (Moins de 5ans)					
5 à 9 ans	1,384**	0,909	0,953	0,983	0,958
10 à 14 ans	1,247	0,94	0,913	0,831**	0,898
15 ans et plus	1,194	0,993	1,014	0,819**	0,845*
Probabilité du Khi deux	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Pseudo R2	0,278	0,170	0,151	0,165	0,170
Pourvoir prédictif du modèle	91,8%	70,4%	67,9%	65,3%	76,7%
Surface en dessous de la courbe ROC	0,821	0,712	0,698	0,702	0,694
*Significativité :*p⩽0.10; **p⩽ 0.05; ***p ⩽0.01*					

Source : **Selon nos calculs sous spss**

Le pouvoir discriminant du modèle est acceptable compte tenu du résultat du pouvoir prédictif de chaque modèle et de la surface en dessous de la courbe ROC pour chacune des prises de décisions.

3. Interprétation des résultats

Le niveau d'éducation de la femme joue un rôle important dans toutes les différentes prises de décisions de celle-ci étudiées dans notre travail. Un niveau d'éducation élevé de sa part influence davantage sa prise de décision sur ses dépenses de revenu, les soins de santé du ménage, les achats du ménage, les visites en famille ainsi que les dépenses du revenu de son mari. Concernant sa prise de décision sur ses dépenses de revenu, la femme n'a pas spécialement besoin d'avoir un niveau d'éducation élevé et son niveau d'éducation n'altère en rien sa prise de décision sur les dépenses de revenu de son mari/conjoint. En fait, elle n'a pas besoin d'éducation formelle concernant ces deux types de prise de décisions. En revanche, le niveau d'éducation joue un rôle important sur les prises de décision concernant les soins de santé de la femme, les achats du ménage et les visites en famille. Ainsi, l'instruction permet l'accentuation du pouvoir de décision de la femme au sein de la famille (Thiombiano, 2014 ; Svenkeson_Allyx, 2018). Cette thèse est la même observée dans le cas du Burkina Faso (Pambé et al, 2013).

Les femmes ayant un conjoint avec un niveau secondaire et supérieur ont plus de pouvoir de décision sur les soins de santé, sur les achats du ménage ainsi que sur les visites en famille.

Dès lors, le niveau d'éducation du mari/conjoint influence l'autonomie de la femme sur sa prise de décision (Svenkeson_Allyx, 2018). Lorsque le mari ou partenaire a un niveau d'éducation élevé, il prend en compte les décisions de sa femme dans le ménage.

Le niveau de richesse est négativement associé à la prise de décision de la femme sur ses soins de santé et les achats du ménage. En effet, le fait qu'elle vive dans un ménage riche ne permet pas l'amélioration de sa prise de décision concernant ses soins de santé et les achats dans le ménage.

En outre, le fait que la femme soit payée en espèces seulement ou en espèces et en nature ne permet pas sa prise de décision sur les dépenses de revenu alors cela agit sur les prises de décisions sur ses soins de santé, les achats du ménage et les visites en familles. La femme n'est ici pas libre des décisions concernant son revenu (Thiombiano, 2014), elle le dépense sous l'avis de son mari. L'homme est considéré comme le chef de famille, et à cet effet, il est libre de prendre toutes les décisions sans l'avis de sa femme dans le ménage. Lorsque les femmes sont payées en espèces seulement, leur taux de prise de décision sur les dépenses de revenu de son mari augmente. La femme n'est pas libre de la gestion de son revenu.

L'occupation de la femme est négativement associée à sa participation aux décisions sur ses dépenses de revenu. Bien qu'elles travaillent, elles ont moins d'autonomie concernant les décisions sur les dépenses de revenu et restent dépendantes de leur conjoint qu'elles considèrent comme le chef de famille, celui dont l'approbation est nécessaire avant toute décision (Thiombiano, 2014). Lorsque la femme a une occupation, sa participation à la prise de décision est effective sur ses soins de santé, les achats du ménage, les visites en famille et les dépenses du revenu de son conjoint. Mais lorsqu'elle occupe les fonctions de ménagère ou travailleuse manuelle non qualifiée, le taux de prise de décision respectivement sur les achats du ménage et les visites en famille diminue. En effet, le travail de ménagère n'est pas générateur de revenus et ne permet pas à la femme de contribuer à une quelconque charge dans le ménage. En tant que ménagère, elle ne fournit que du travail n'accorde du temps que pour le ménage (Anderson et Eswaran, 2009) alors que l'homme est responsable de toutes les dépenses du ménage, ce qui engendre le fait qu'il prend toutes les décisions. Le travail rémunéré des femmes leur permet de participer aux dépenses du ménage et donc de contribuer aux achats importants ainsi qu'à leurs soins de santé. Ainsi, la participation de la femme au marché du travail lui permet d'avoir une influence dans le processus de prise décision (Ismail et Sulaiman, 2013). Son influence ici fait référence à sa prise de décision au sein du ménage. Cette autonomie financière accentue sa prise de décision. Ainsi, comme l'a mentionné Thiombiano (2014) dans le cas du Burkina Faso, le fait d'avoir une activité économique permet l'autonomie de la femme en Côte d'Ivoire. Les femmes percevant un salaire travaillent souvent en dehors de la maison. Ce salaire provenant du travail hors maison permet d'augmenter le revenu du ménage et cela contribue à l'amélioration de leur puissance (Atal et Dubey, 2014), la femme devenant alors plus influente (Lundberg et Pollak, 1996). Ainsi, elle peut en même temps travailler en dehors de la maison et faire ce qu'elle souhaite si elle a plus de pouvoir (Atal et Dubey, 2014). Le travail lui procure suffisamment de pouvoir dans le ménage. En effet une femme traditionnelle dont les normes sociales l'empêchent de travailler exerce moins d'influence qu'une femme qui travaille (Basu, 2006 ; Ismail et Sulaiman, 2013). Selon Chiappori 1992, Apps et Rees assurent que la production ménagère dans le cas où les deux membres du couple travaillent conduit a de sérieux problèmes d'identification et, en ce sens, il n'est pas possible de recourir à un processus de décision au sein du ménage.

Lorsque le revenu est contrôlé par une femme dans le ménage, son pouvoir augmente par rapport à celui de son conjoint à l'intérieur du ménage, et la consommation du ménage et les modèles d'allocation changent (Rubalcava et al, 2002 ; Lundberg et al, 1996 ; Ismail et

Sulaiman, 2013). Les gains de la femme influencent donc les dépenses du ménage (Lundberg et al, 1996).

L'occupation du mari/conjoint de la femme est associée négativement aux différentes prises de décisions de la femme dans le ménage. Lorsque le mari/conjoint de la femme travaille, celle-ci a moins voir pas d'autonomie dans ses prises de décisions dans le ménage. Toutes les décisions sont prises par l'homme sans aucune consultation de celle-ci. Elle ne participe aux prises de décisions que lorsqu'elle a une activité qui génère des revenus lui permettant de contribuer aux charges du ménage.

Les femmes plus âgées (45- 49 ans) sont plus autonomes à la prise de décision concernant les dépenses sur le revenu que celles plus jeunes. Ainsi, la femme âgée est plus autonome dans sa prise de décision concernant ses dépenses sur son revenu, elle est plus sereine et s'affirme davantage dans ses choix. Par contre, l'âge est un facteur déterminant concernant les prises de décisions sur les soins de santé, les achats du ménage et les visites en famille. L'autorité de la femme dans ses prises de décisions augmente avec l'âge (Pambé et al, 2013). Son autonomie dans les prises de décisions se renforce lorsque son âge augmente.

Dans tous les cinq différents types de prise de décisions, lorsque dans le ménage, il y a des enfants, l'autonomie de la femme diminue. La femme n'a plus d'autorité et son degré d'autonomie ne fait que baisser en fonction du nombre d'enfants.

Les femmes du Centre-Nord et de la ville d'Abidjan ont plus de pouvoir de décision dans le ménage. Les femmes du Centre-Est et du Sud (sans Abidjan) n'ont pas de pouvoir de décision dans leurs foyers. Ainsi, en Côte d'Ivoire, les femmes issues du Centre-Nord et de la ville d'Abidjan sont plus autonomes à prendre des décisions dans leurs foyers ou ménages. À l'inverse, les femmes issues des régions Centre-Est et du Sud (sans Abidjan) prennent moins de décision. Selon leurs régions d'appartenance, on constate des différences dans les prises de décisions. La région d'appartenance joue alors un rôle important dans le processus de prise de décision de la femme en Côte d'Ivoire.

La religion permet l'amélioration à la participation de la prise de décision de la femme dans le ménage sauf dans le cas de ses dépenses de revenu lorsque celle-ci est animiste. Les femmes chrétiennes (catholique, méthodiste, évangélique et autre chrétien) et animistes ont davantage de pouvoir de décision que les femmes musulmanes. La religion chrétienne octroie plus d'autonomie à la femme dans le ménage à l'inverse de la religion musulmane.

Les femmes des différents groupes ethniques participent plus aux décisions concernant les soins de santé, les achats du ménage, les visites en famille ainsi que des dépenses du revenu du mari/conjoint que les femmes du Mandé du nord.

4. Conclusion et recommandations

La présente étude avait pour but de montrer le lien entre l'autonomisation de la femme et sa prise de décision dans le foyer en Côte d'Ivoire. L'étude a porté sur les femmes âgées de 15-49ans, mariées ou vivant en couple. Afin de montrer le lien entre autonomisation de la femme et sa prise de décision dans le ménage, nous avons considéré 5 types de participation à la prise de décision : les participations à la prise de décisions de la femme sur les dépenses de revenu de celle-ci, les soins de santé, les achats importants du ménage, les visites en famille ainsi que les dépenses du revenu du conjoint/mari. Nous avons opéré deux types d'analyse : l'analyse statistique descriptive d'abord a permis d'établir des associations entre chacune des prises de décisions et les variables indépendantes, la régression logistique ensuite nous a servi de modèle d'analyse multivariée et a conduit à l'identification des facteurs déterminants de l'autonomisation de la femme.

Il ressort des analyses effectuées que les femmes ayant un niveau élevé d'éducation ont plus d'autonomie dans la prise de décision dans le ménage au même titre que celles qui ont une autonomie financière.

Ainsi la scolarisation joue un rôle important dans le processus d'autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire. Selon Crespo (2009), le niveau d'éducation peut affecter le choix d'offre de travail ainsi que le processus de prise de décision de la femme dans le ménage. Lorsque la femme travaille et qu'elle est rémunérée, son pouvoir de décision dans le ménage s'accroit, et cela augmente davantage encore si elle est occupée dans les sphères professionnelles et techniques. Les femmes gagnent plus d'autorité avec l'âge, ce qui explique que les femmes âgées sont plus autonomes dans les prises de décision en Côte d'Ivoire.

Lorsque le mari a un haut niveau d'éducation, il prend en compte l'avis de la femme dans le ménage. Notre étude confirme le rôle de l'éducation dans le processus d'autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire. Ainsi, plus le niveau d'éducation augmente, plus la puissance dans la prise de décision de la femme dans le ménage augmente également. Il serait avantageux dans d'autres études d'étudier la puissance de décision de la femme lorsqu'elle la prend seule. Nous formulons ici une politique de valorisation de la condition de la femme avec une accentuation de l'égalité du genre afin d'améliorer son autonomisation.

5. Bibliographie

Agarwal B. (1997). Bargaining and Gender Relations: Within and Beyond the Household. *Feminist Economist,* 3(1), 1-51. https://doi.org/10.1080/135457097338799.

Akram-Lodhi (1997). The unitary model of the peasant household: an obituary?, *Economic Issues*, Vol.2, part 1.

Alderman H. and al. (1995). Unitary versus collective models of the household: Is it time to shift the burden of proof? *The World Bank Research Observer*, vol, no.1 pp 1-19.

Alsop and Heinsohn (2005). Measuring Empowerment in Practice: Structuring Analysis and Framing Indicators. World Bank Policy Research *Working paper 3510*

Anderson and Eswaran (2009). What Dtermines Female Autonomy? Evidence From Bangladesh. *Journal of Development Economics,* Elsevier, vol. 90(2), pages 179-191, November.

Aronsson T., Daunfeldt S.-O. and Wikström, M. (2001). Estimating Intrahousehold Allocation in a Collective Model with Household Production. *Journal of Population Economics*, 14(4), pp. 569–584.

Atal V. (2017). Say at Home, or Stay at Home? Policy Implications on Female Labor Supply and Empowerment. p. 26.

Atal V. and Dubey S. (2014). Affirmative Action and Empowerment: Friends or Foes?', SSRN *Electronic Journal*. https://doi: 10.2139/ssrn.2381178.

Bargain O. and Moreau N. (2006). Effets d'une réforme fiscale sur l'offre de travail des ménages dans un cadre collectif simulé, *L'Actualité économique*, 82(1–2), pp. 207–246. https://doi : 10.7202/013470ar.

Basu K. (2006). Gender and Say: A Model of Household Behaviour with Endogenously Determined Balance of Power. *The Economic Journal*, 116(511), pp. 558–580. https://doi: 10.1111/j.1468-0297.2006.01092. x.

Bloemen H. G. (2010). An Empirical Model of Collective Household Labour Supply with Non-Participation. *The Economic Journal*, 120(543), pp. 183–214. https://doi: 10.1111/j.1468-0297.2009.02292. x.

Browning M. et al. (1994). Income and Outcomes: A Structural Model of Intrahousehold Allocation. *Journal of Political Economy*, 102(6), pp. 1067–1096.

Chiappori P. (1992). Collective labor suply. *Journal of political economy,* vol.100, no.3.

Chiappori P. (1997). Introducing Household Production in Collective Models of Labor Supply. *Journal of Political Economy*, 105(1), pp. 191–209.

Chiappori P. and Donni O. (2006). Les modèles non unitaires de comportement du ménage : un survol de la littérature. *L'Actualité économique*, 82(1–2), pp. 9–52. https://doi: 10.7202/013464ar.

Chiappori P. and Weiss Y. (2011). *Martin Browning Oxford University.* Cambridge University Press p. 506.

Chiappori P., Dias M. C. and Meghir C. (2015). The Marriage Market, Labor Supply and Education Choice, p. 70.

Clark Andrew, Couprie H., Sofer C. (2004). La Modélisation Collective de l'Offre de travail, Presses de Sciences Po, Vol.55, pages 767 à 789.

Collin-Sédillot B., Walraet E. and Bommier A. (2002). La cessation d'activité au sein des couples : y-a-t-il interdépendance des choix ? Suivi d'un commentaire d'Antoine Bommier. *Economie et statistique*, 357(1), pp. 79–102. https:// doi: 10.3406/estat.2002.7666.

Crespo Laura (2009). Estimation and testing of Household Labor Supply Models : Evidence From Spain*, Investigaciones Economicas*, Vol XXXIII (2).

Dessy, S. E. and Pallage, S. (2006). Gender Discrimination, Human Capital and Marriage. *JEL classification,* I20, J13, O33, J2.

Doepke M. et Michèle Tertilt (2008). Women's Liberation : What's In It For Men. National Bureau Of Economic Research.

Haroon Akram-Lodhi (1997). The unitary Model of the Peasant Household : an Obituary ? *Economic Issues*, Vol. 2, Part 1.

Ismail R. and Sulaiman N. (2014). Married Women Labor Supply Decision in Malaysia. *Asian Social Science*, 10(3), p. p221. https://doi: 10.5539/ass.v10n3p221.

Kandiyoti Deniz (2005). Gender, power and contestation : bargaining with patriarchy Revisited. Feminist Visions of Development, London and New York, Routledge.

Lundberg S., Robert A. Pollak (1993). Separate Spheres Bargaining and the Marriage Market. *Journal of Political Economy*

Lundberg S., Robert A. Pollak (1996). Bargaining and Distribution in Marriage. *Journal of Economic Perspectives.*

Moreau N. (2000). Une application d'un modèle collectif d'offre de travail sur données françaises. *Économie & prévision,* 146(5), pp. 61–71. https://doi : 10.3406/ecop.2000.6128.

Moreau N. (2001). Approches pluri-décisionnelles de la famille. *Revue française d'économie*, 15(4), pp. 145–185. https://doi : 10.3406/rfeco.2001.1505.

Pambè M. W., Gnoumou/Thiombiano B. and Kaboré I. (2014). Relationship between women's socioeconomic status and empowerment in Burkina Faso: A focus on participation in decision-making and experience of domestic violence. African Population Studies, 28(0), p. 1146. https://doi: 10.11564/28-0-563.

Pambé M., Gnoumou B., Kaboré (2013). Relationship between women's socioeconomic status and empowerment in Burkina Faso: A focus on participation in decision-making and experience of domestic violence. Demographic and health survey, Working paper.

Pollak R. (2005). Bargaining Power in Marriage: Earnings, Wage Rates and Household Production. w11239. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research, p. w11239.https:// doi: 10.3386/w11239.

Rapoport B., Sofer C. and Solaz A. (2006). La production domestique dans les modèles collectifs. *L'Actualité économique*, 82(1–2), pp. 247–269. https://doi: 10.7202/013471ar.

Rubalcava L., Teruel G. and Thomas D. (2002). Welfare design, women's empowerment and income pooling.p. 27.

Svenkekeson Allyx (2018). Women's decision-making autonomy and experience of intimate partner violence in sub-Saharan Africa : the role of partner's educational attainment *[Theses et mémoires de l'université de Montréal].*

Thiombiano B. (2015). Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), pp. 249–278. https://doi: 10.7202/1027979ar.